

Y a-t-il une bonne finance ?

QU'EN DIT-ON ?

“ La finance ne travaille
que pour elle-même,
elle parasite
la société. ”

“ La finance,
c'est le sang
de l'économie. ”

“ La financiarisation
de l'économie
tue l'emploi. ”

“ Sans finance, vous faites
comment ? ”

La finance, c'est l'antimatérialisme.
Ici tout est calcul, transactions numériques. De l'art
pour l'art. Rien ne se matérialise jamais. La finance
c'est une ascèse, une quête spirituelle.



L'ÉDITO

Dans une économie développée, le rôle de la finance est essentiel comme intermédiaire entre épargnants et entrepreneurs. Il est donc vital qu'elle ne s'exerce pas pour son propre profit et soit comprise comme un service. Mais notre système financier tend à être court-termiste et centré sur lui-même. En outre, il s'est avéré source de crises graves. A quelles conditions la finance peut-elle donc être bonne ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

La finance comme service : à quelles conditions ?

À QUOI SERT LA FINANCE ?

Le rôle de la finance est d'affecter de l'argent épargné à des investissements : il s'agit de choisir et de financer ceux qui présentent le meilleur résultat pour un certain risque assumé. Il n'est en effet pas question d'éviter tout risque, car la capacité de l'autre partie à tenir son engagement ou ses promesses n'est pas toujours assurée. Les projets les plus profitables sont d'ailleurs normalement plus risqués. Refuser le risque, c'est l'immobilisme, ce qui implique souvent un risque plus important, puisqu'on cesse alors de préparer l'avenir. Le marché financier est un outil aidant ou souvent permettant seul le choix de l'investissement, par la possibilité qu'il offre de confrontation systématique des projets, et d'arbitrage entre les différentes options. Mais le marché n'est ni un passage obligé, ni une référence obligatoire. Un rôle essentiel est également joué par des intermédiaires, banques et compagnies d'assurances.

A un autre niveau, les exigences éthiques conduisent à prendre en considération le tissu humain dans lequel s'insère l'opération en question. On dépasse alors le point de vue du décideur individuel, pour examiner ce que les pratiques en question signifient pour la société. De telles considérations ont pu conduire des sociétés humaines à limiter ou orienter celles-ci. Car si l'argent comme tel est moralement neutre, la perspective de l'investisseur ne l'est pas, compte tenu des responsabilités qui sont les siennes, notamment envers la communauté qui est à l'origine de cette richesse, et dans laquelle il s'inscrit. En sens inverse, l'idée d'un marché mondial du capital, dans laquelle le capital pourrait s'investir dans tout projet où que ce soit, permet en théorie de maximiser la dimension purement financière, mais ne garantit en rien l'insertion de l'investissement dans le tissu humain. Car non seulement les détenteurs de ce capital n'ont pas nécessairement la compétence pour ce faire, même s'ils sont professionnels, mais surtout cet argent est le fruit d'un certain travail et correspond à certains actifs situés dans une communauté donnée : il n'est donc pas nécessairement justifié ni bénéfique qu'il se place ailleurs. Seul un jugement au cas par cas donnera la bonne réponse à la question.

*« On a la finance qu'on
mérite. Elle reflète la société,
la société la reflète. »*

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE ET LA FINANCE

Dans cette perspective, le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise* souligne le risque d'une finance centrée sur elle-même : « Une économie financière qui est une fin en soi est destinée à contredire ses finalités, car elle se prive de ses propres racines et de sa propre raison constitutive, et par là de son rôle originel et essentiel de service de l'économie réelle et, en définitive, de développement des personnes et des communautés humaines » (n° 369). Et Benoît XVI d'ajouter : « La fonction objectivement la plus importante de la finance, celle qui consiste à soutenir à long terme la possibilité d'investissements et donc de développement, se révèle aujourd'hui tout à fait fragile : elle subit les contrecoups négatifs d'un système d'échanges financiers – au niveau national et mondial – basé sur une logique du très court terme, qui a pour but l'accroissement de la valeur des activités financières et se concentre sur la gestion technique des diverses formes de risque. La récente crise démontre aussi comment l'activité financière est parfois guidée par des logiques purement auto-référencées et dépourvues de considération, à long terme, pour le bien commun »

(Message pour la journée mondiale de prière pour la paix du 1^{er} janvier 2009, n° 10).

Benoît XVI note encore dans *Caritas in Veritate* l'importance de l'éthique en finance : « Toute l'économie et toute la finance, et pas seulement quelques-uns de leurs secteurs, doivent, en tant qu'instruments, être utilisés de manière éthique afin de créer les conditions favorables pour le développement de l'homme et des peuples. Il est certainement utile, et en certaines circonstances indispensable, de donner vie à des initiatives financières où la dimension humanitaire soit dominante. Mais cela ne doit pas faire oublier que le système financier tout entier doit être orienté vers le soutien d'un développement véritable. Il faut surtout que l'objectif de faire le bien ne soit pas opposé à celui de la capacité effective à produire des biens. Les opérateurs financiers doivent redécouvrir le fondement véritablement éthique de leur activité afin de ne pas faire un usage abusif de ces instruments sophistiqués qui peuvent servir à tromper les épargnants » (n° 65).

Comment avancer ? Dans *Caritas in Veritate*, Benoît XVI trace deux grandes voies : « Une réglementation de ce secteur qui vise à protéger les sujets les plus faibles et à empêcher des spéculations scandaleuses » ; et « L'expérimentation de formes nouvelles de finance destinées à favoriser des projets de développement [qui] sont des expériences positives qu'il faut approfondir et encourager, en faisant appel à la responsabilité même de l'épargnant » (n° 65).

LES ENJEUX COLLECTIFS

Avec la finance, ses risques et ses tentations, on n'a pas affaire à une activité ordinaire. La finance est, à la mesure même de son importance et de son utilité, une activité sur laquelle un effort particulier doit être fait, sur ses normes et techniques et tout autant sur les valeurs qui doivent ou devraient l'animer. Car son rôle de plaque tournante et la masse des sommes concernées font que se concentrent sur elle, d'une certaine façon, les priorités de toute la société. Et dans la société actuelle qui considère que les valeurs et choix sont purement subjectifs, sous réserve du respect des lois, où les manuels d'économie refusent de hiérarchiser les préférences des acteurs économiques et ne prennent comme critères pertinents que les résultats quantitatifs, il ne faut pas s'attendre à ce que la finance soit plus éthique que la société. Dans une large mesure, on a la finance qu'on mérite : elle reflète la société et la société la reflète.

En la matière, il y a à la fois des réglementations et des questions de morale. Dans un domaine aussi mouvant et innovateur, les réglementations sont à utiliser à bon escient, en intervenant notamment lorsque les activités visées, ou les méthodes, sont repérées comme nocives ou dangereuses (manipulations, opacité etc.), ou lorsque le public ne joue pas à armes égales (information inégale des épargnants). Il faut aussi être sûr que l'intervention publique ne produira pas un effet contraire, plus nocif. Cela ne vise pas que le bon

fonctionnement du marché financier ou de ses acteurs ou les règles de saine concurrence et de transparence, mais aussi le souci éthique de voir respectées les finalités véritables du système financier et d'en éviter les dangers, surtout pour les plus faibles.

LA RESPONSABILITÉ DES ACTEURS DE LA FINANCE

En effet, même dans ce cadre régulé, ce qui importe en premier est le jugement avisé et moral des opérateurs et des investisseurs : c'est lui qui détermine dans quel sens va leur action, à placer sous le signe de la responsabilité. Le jugement personnel s'avère en définitive crucial, mais ce n'est pas par des décrets qu'on l'obtient. Et plus il y a de moralité assumée, moins le recours à des règles collectives s'impose : sur la durée, la moralité permet donc une plus grande liberté, contrairement à ce que l'on pense souvent.

Il faut commencer par trois principes de base : le respect de la morale élémentaire, qui ne s'arrête pas à la porte des bureaux ou des salles de marché (ne pas voler, ne pas mentir, etc.) ; la recherche de la justice, qui exige notamment le souci constant du prix juste ; le principe d'humilité, qui implique d'avoir en permanence

« Sur la durée, la moralité permet une plus grande liberté, contrairement à ce que l'on pense souvent. »

à l'esprit qu'économie et finance sont incomplètes et limitées, et doivent être resituées dans un contexte de responsabilité humaine plus large. Toute décision, tout acte, doit respecter d'emblée au moins ces trois principes.

Dans certains domaines de la finance en outre, il est possible d'avancer plus vite et plus loin sur initiative privée, même minoritaire : c'est notamment le cas de certains financements alternatifs, ou de l'investissement éthique. Il faut pour cela que des sociétés, même petites, proposent un modèle de gestion ou d'intervention obéissant à des critères plus en phase avec des préoccupations de bien commun. La multiplication de telles initiatives finira par faire bouger le marché, mais il n'y a pas besoin d'attendre cela pour commencer. ●

A RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

A QUELLES CONDITIONS LA FINANCE PEUT-ELLE ÊTRE BONNE ?

Le rapport entre la finance et le reste de l'économie a indéniablement dévié par rapport à ce qui doit être sa finalité. Le rétablissement d'une relation plus saine suppose un important effort éthique. Il doit se traduire par une réglementation adaptée mais plus encore par des comportements plus exigeants moralement, à commencer par le respect de la morale élémentaire, la recherche de la justice, le principe d'humilité. C'est à ces conditions que la finance retrouvera son rôle au service de la société et de la personne humaine.

A RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

La citation

L'argent lui-même est en soi un bon outil, comme c'est le cas de beaucoup de biens dont dispose l'homme : c'est un moyen mis à la disposition de sa liberté et qui sert à accroître ses possibilités. [...] Ici, l'activité financière révèle sa première vocation de service à l'économie réelle ; elle est appelée à créer de la valeur par des moyens moralement licites et à favoriser la libéralisation des capitaux afin de générer une circularité vertueuse de la richesse. »

« OECONOMICAE ET PECUNIARIAE QUAESTIONES », 2018, N° 15 ET 16.

Pour aller plus loin

Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, 2005, n° 368 et 369.

BENOÎT XVI,
Caritas in veritate, 2009.

PIERRE DE LAUZUN,
La finance peut-elle être au service de l'homme ?, DDB, 2015.

PIERRE DE LAUZUN,
Finance : un regard chrétien, Embrasure, 2013.

Congrégation pour la Doctrine de la Foi et Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral,
Oeconomicae et pecuniariae quaestiones, 2018.

